

DISCOURS DE COMMISSAIRE DANUTA HÜBNER
LA COHESION TERRITORIALE

DEJEUNER-DEBAT EN PRESENCE DES ELUS LOCAUX
LYON, 15 JANVIER 2009

Monsieur le Préfet de Franche-Comté, Madame la Présidente du Conseil Régional, Mesdames et Messieurs.

Tout d'abord, permettez-moi de vous exprimer le grand plaisir d'être ici présente parmi vous en Franche-Comté afin de prendre contact sur le terrain, de la réalité de la mise en œuvres des programmes européens 2007-2013. Les contacts directs comme celui d'aujourd'hui et ceux qui me seront proposés demain me permettent de mieux appréhender les forces et les faiblesses de chaque région, leurs réussites mais aussi leurs difficultés et leurs attentes.

La cohésion territoriale est un débat qui nous préoccupe. Dans le cadre du débat sur la future politique de cohésion, la Commission a entamé, par le Livre vert sur la cohésion territoriale, une consultation large sur la notion même de cohésions territoriale mais aussi une réflexion ambitieuse pour apporter des réponses concrètes aux besoins des territoires. Il ouvre le débat sur la définition et l'utilisation du concept de "cohésion territoriale" tout en soulignant que notre diversité territoriale est un atout pour renforcer notre compétitivité et notre bien-être. Les atouts sont des produits de l'homme, donc aussi des franc-comtois. On peut créer des atouts, ceux-ci sont "man-made" ou faits par les hommes et les femmes, tout autant que la plupart des faiblesses.

En effet, au sein de chaque région d'Europe il est certain que se pose parfois des difficultés pour assurer un développement harmonieux de l'ensemble du territoire. Ceci est notamment vrai pour des régions

disposant d'atouts dans de multiples domaines, comme c'est le cas ici, en Franche-Comté. Je suis convaincue qu'aujourd'hui, pour assurer un développement harmonieux, l'innovation au sens large présente la meilleure réponse. En effet, l'innovation, aujourd'hui plus que jamais, est le moteur de la création d'emplois, de croissance mais aussi de bien-être. Je note que la Franche Comté a accepté de relever le défi de l'innovation en se fixant des objectifs ambitieux à réaliser avec l'apport des fonds européens comme, par exemple, 100 brevets, 350 emplois de haute technologie ou encore 60 postes de chercheurs. La Commission suivra de près la mise œuvre de ces objectifs.

Il est clair que l'évolution du contexte socio-économique mondial, avec les turbulences actuelles, nous force de reconnaître avec encore plus de vigueur que l'innovation est la seule réponse. Il est également clair que nous sommes au début d'une nouvelle révolution industrielle basée sur l'efficacité énergétique et les technologies vertes. En consacrant 60% de l'enveloppe FEDER à la stratégie de Lisbonne, la Franche-Comté a décidé de s'engager de façon volontariste sur la voie de l'économie de la connaissance et de l'innovation.

Notre livre vert explore aussi certains éléments clés pour la cohésion territoriale comme l'amélioration de l'accès aux services tels que les soins de santé et l'enseignement ou encore l'internet haut débit. Il pose également des questions sur un élément fondamental pour vous, c'est-à-dire **la coopération** interrégionale et transfrontalière et comment adapter les programmes davantage au contexte local. Le livre vert ouvre, dans le même registre, le débat sur les programmes transnationaux, les ciblant davantage sur des macro-régions ayant une histoire, une identité ou encore des problèmes mais aussi des opportunités en commun. Enfin, le livre vert met l'accent sur la nécessité de prendre en compte l'impact sur

le territoire des politiques sectorielles et plaide pour une plus grande coordination entre les politiques territoriales et sectorielles.

En bref, nous militons pour une politique de cohésion modernisée et pour tous qui prend en compte les trois dimensions de la cohésion mentionnées dans le Traité de Lisbonne: économique, sociale et territoriale. J'espère que vous ferez entendre la voix de la région dans ce débat essentiel avant fin février 2009. En tout cas, les résultats de cette large consultation publique seront analysés dans une communication que je publierai au printemps de cette année.

Je voudrais également m'exprimer brièvement sur un sujet d'actualité qui nous préoccupe tous: la crise économique. La Commission a pris l'initiative de proposer aux États membres un cadre visant à renforcer l'économie réelle, au travers d'un "plan européen de reprise économique", adopté le 26 novembre dernier.

La politique de cohésion y prend toute sa place, pour accélérer la mise en œuvre des programmes européens. A cet effet, la Commission propose 3 types d'actions concrètes. Premièrement, simplification des règles pour faciliter l'utilisation des crédits communautaires. Deuxièmement, nous avons fait une proposition au Conseil afin que les régions puissent bénéficier d'une avance additionnelle. Dans ce contexte la Franche-Comté pourrait bénéficier d'une avance à hauteur de 3,6 M€ en début 2009. Troisièmement, pour ce qui est de la période 2000-2006, la Franche-Comté, comme les autres régions françaises, disposera de 6 mois supplémentaires pour pleinement utiliser les crédits disponibles.

Pour conclure, il me semble important de mentionner les défis futurs de nos régions. Nous venons de publier une étude - "Regions 2020" - qui analyse les effets de quatre défis majeurs à savoir la mondialisation, le

changement climatique, la sécurité énergétique et la démographie sur les régions européennes d'ici 2020.

Pour la Franche-Comté, nos estimations montrent que la région se trouve dans une situation mitigée. Pour ce qui est la mondialisation, il est clair que la région est en face de défis importants liés à votre structure économique. Je pense notamment à l'industrie automobile ou encore aux industries de bois. Mais en même temps, votre région a des atouts dans plusieurs domaines, illustrés notamment par vos 4 pôles de compétitivité. Au niveau du défi énergétique, la Franche-Comté se trouve dans une situation pleine d'opportunités intéressantes notamment en ce qui concerne le développement des énergies renouvelables. J'ai bien noté l'effort inscrit dans le PO sur la création de capacité supplémentaire d'énergie renouvelable de 125 MW, via notamment la poursuite des investissements dans la filière bois et un objectif de réduction des gaz à effet de serre de 400.000 tonnes de CO2.

Vous avez de la chance d'être dans une région avec un grand potentiel et il vous appartient de faire fructifier et développer ce potentiel. L'avenir est entre vos mains!

Ce sont bien sûr des projections méritant une analyse plus détaillée, mais pour faire face à ces défis je crois que nous devons tous nous préparer à un ajustement structurel et même à une nouvelle révolution industrielle basée sur les technologies vertes et l'innovation continue tant au niveau des produits, de la gestion et des processus, qu'au niveau du capital humain et social. Cette restructuration, pour être couronnée de succès, devra se baser sur la cohésion territoriale et mobiliser toutes les niveaux de gouvernance, plus particulièrement le niveau régional et local.

Je suis en effet convaincue que les vraies solutions sont locales et la politique de cohésion est présente pour vous aider pour miser sur les prochains facteurs de croissance. La politique de cohésion s'engage clairement dans ce sens pour la Franche-Comté à hauteur de 340 M€ - en y incluant la partie de développement rural - mais c'est à vous de décider de son utilité.

N'oublions pas que les atouts des régions sont construits par les hommes et les femmes avec leurs convictions, leurs idées et leur passion.

Je vous remercie.